

Filière française de FFP2 : La Coop des Masques a failli sombrer faute de contrats

PAR DAN ISRAEL
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 7 JANVIER 2022

La petite coopérative de fabrication de masques chirurgicaux et FFP2 est née il y a un an à Guingamp. Après avoir frôlé la cessation de paiement cet automne, ses 17 salariés sont convaincus d'être repartis du bon pied, en plein regain épidémique.



À Guingamp, le 5 janvier 2022. © Photo Dan Israel / Mediapart

Guingamp (Côtes-d'Armor). – Elles sont toutes deux venues en voisines, et repartent chacune avec un petit carton sous le bras. À l'intérieur, 50 masques FFP2, aux normes de protection suffisamment élevées pour se protéger du variant Omicron du SARS-CoV-2, qui s'abat sur la France. Ces deux habitantes de Guingamp sont venues se fournir à la source: directement dans la petite usine de La Coop des Masques, cette société coopérative «bretonne et solidaire», sortie de terre en janvier 2021.

L'usine ne dispose pas de boutique à proprement parler. «Mais quand les gens viennent nous voir, on est toujours contents de pouvoir les aider, on se débrouille», dit avec le sourire Séverine Boulaire, l'une des 17 salariés de l'entreprise. Alors que le Haut Conseil de la santé publique doit se prononcer dans les heures à venir sur la généralisation ou non du FFP2, l'adjointe commerciale atteste d'un brusque regain d'intérêt pour ce type de masque, très longtemps cantonné au secteur médical.

« Cela a commencé juste avant Noël, précise Séverine Boulaire. Les gens commandent par précaution, les entreprises aussi, au-delà de nos clients habituels.

Ces masques vont-ils devenir obligatoires, comme en Autriche ou en Italie depuis la fin de l'année? On ne sait pas où l'on va... »

Sur la boutique en ligne de La Coop des Masques, lancée début novembre, le frémissement est également notable. «Avant Noël, nous vendions dix boîtes de FFP2 par semaine en ligne, aujourd'hui, c'est plutôt 100 boîtes par jour», décrit Christophe Winckler, le président du conseil d'administration.



Hormis le matériau filtrant venu d'Italie, toutes les matières premières utilisées par La Coop des Masques sont françaises. © Photo Dan Israel / Mediapart

Les spéculations actuelles sur les difficultés d'approvisionnement en FFP2, dans une France subitement demandeuse de ce type de protection, font toutefois sourire dans la coopérative. Mercredi 5 janvier, en faisant visiter les lieux, le directeur général, Patrik Guillemot, désigne les centaines de gros cartons alignés dans l'entrepôt: «Nous disposons d'un stock de 3,6 millions de masques prêts à être expédiés! Nous les avons fabriqués en moins de six mois à partir du printemps, puis nous avons stoppé la production, tout simplement parce qu'il n'y avait aucune demande.»

En effet, alors que la machine fabriquant des masques chirurgicaux tourne à plein régime et fabrique de 80000 à 120000 masques par jour, tous vendus quasi instantanément, la ligne de production voisine est silencieuse depuis plusieurs mois; signe le plus visible de la crise, grave et hautement paradoxale, que vient de traverser l'entreprise.

Une première crise à l'automne

Quatre personnes ont dû être licenciées, une autre est partie, et la coopérative a failli mettre la clé sous la porte, neuf mois après sa naissance. Depuis, le président, l'emblématique Guy Hascoët,

conseiller régional écologiste de Bretagne de 2010 à 2015, et secrétaire d'État à l'économie solidaire du gouvernement de Lionel Jospin entre 2000 et 2002, a quitté son poste, tout en restant dans le conseil d'administration.

« *Nous avons très bien démarré au printemps, puis nous avons senti une baisse, et notre activité a subi une forte chute cet été. Elle n'avait pas repris en septembre et nous avons frôlé la cessation de paiement* », raconte son successeur Christophe Winckler, par ailleurs fondateur de l'entreprise de cosmétique bretonne Lessonia.



L'entreprise dispose d'un stock de 3,6 millions de masques FFP2. © Photo Dan Israel / Mediapart

« *Nous avons beaucoup travaillé pour améliorer notre rentabilité et consolider un portefeuille de clients. Nous sommes désormais sur des bases plus solides et nous sommes beaucoup plus sereins, assure-t-il. Nos coûts sont absorbés par le niveau actuel de nos ventes, même si nous avons encore des factures à régler à certains fournisseurs. Depuis le mois de décembre, les commandes arrivent, nous avons le sourire.* »

« *Nous avons eu très, très peur* », résume Serge Le Quéau. L'emblématique militant syndical (Sud Solidaires) et altermondialiste breton, actuellement membre du conseil économique, social et environnemental, est à l'origine du lancement du projet de La Coop des Masques. Le 26 mars 2020, en pleine pénurie de masques et aiguillonné par le militant écolo René Louail, il signait au nom de son syndicat **un communiqué** s'indignant de la fermeture en 2018 de l'usine de masques Honeywell de Plaintel, non loin de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

Il appelait à la création immédiate d'une nouvelle usine, sous forme d'entreprise publique ou de coopérative. Moins d'un an plus tard, La Coop des

Masques ouvrait, à 35 kilomètres de Plaintel, sous le statut d'une société coopérative d'intérêt collectif (Scic), **une coopérative qui regroupe** la région et le département, les acteurs économiques susceptibles d'acheter des masques (hôpitaux publics, secteurs médicosocial et agroalimentaire, mutuelles) et des donateurs individuels. En tout, ils sont plus de 1500 sociétaires.

Le département a rénové l'usine et construit une nouvelle aile, tous les sociétaires ont activement participé au lancement du projet, et puis... rien. Les commandes n'ont pas suivi. « *Entre les engagements initiaux des sociétaires et des partenaires et la réalité de leur commande, il y a eu un écart certain, indique Serge Le Quéau. Nous avons peut-être été trop optimistes, nous pensions que les commandes viendraient presque automatiquement, mais ce n'était pas aussi simple que ce que nous croyions.* »

Le directeur Patrick Guilleminot raconte ce qui aurait pu être fatal au projet tout neuf: « *L'État et les sociétaires nous ont poussés à démarrer le plus vite possible, mais le temps que nous lancions la production, nous avons été prêts au printemps, et il était trop tard: l'État avait fourni des masques aux hôpitaux et aux acteurs de la santé.* »

Un coup dur qui n'a pas frappé seulement La Coop des Masques, mais tous les fabricants français, passés début 2021 de 4 à plus de 30. Ils sont encore aujourd'hui une vingtaine. « *Entre avril et début décembre 2021, il n'y a eu quasiment aucune commande, dans toute la filière, témoigne Christian Curel, à la tête du syndicat professionnel (F2M) et cofondateur de l'entreprise Prism. Nous avons vendu 90% de nos masques en mars et en avril 2021, et 5% depuis la mi-décembre. Les 5% restants ont été écoulés dans les neuf mois d'intervalle.* »

D'autres partenaires de la coopérative, comme le département d'Ille-et-Vilaine ou un acteur mutualiste, n'ont finalement pas fait affaire avec elle. Pour se sauver, la toute jeune entreprise n'a alors eu d'autre choix que de lancer **un appel à l'aide public**, en demandant à ses soutiens et au grand public d'acheter ses masques à prix bradés. Message reçu:

la mobilisation des collectivités locales et du public a permis de regarnir la trésorerie, et de tourner la page de cette première crise.

L'obstacle des masques chinois

Le principal obstacle sur la route des fabricants français? Le prix de vente. Les masques chinois sont deux à trois fois moins chers que ceux qui sont produits en France – La Coop des Masques s'enorgueillit pourtant du fait que ses FFP2 comptent parmi les moins chers de cette catégorie.

« Les FFP2 chinois peuvent descendre jusqu'à 15 ou 20centimes d'euro, alors que les masques français sont à 40 ou 50centimes, car le gouvernement chinois subventionne les exportations, s'agace Christian Curel. Le prix des matières premières a doublé depuis 2019, celui du fret a augmenté de 500%, mais le prix des masques chinois a été divisé par deux... »

Unanimes, les fabricants français soulignent aussi leurs doutes sur la fiabilité des masques d'importation, qui ne sont pas testés pour savoir s'ils correspondent aux normes. Dans l'usine de Guingamp, un petit laboratoire effectue ces tests toutes les heures, pour écarter au besoin des lots moins fiables.



Après la fabrication, les masques sont mis en boîte immédiatement à la sortie de la machine. © Photo Dan Israel / Mediapart

Pour les Français, impossible de s'aligner avec la Chine. *A fortiori* quand tous les composants des masques sont fabriqués en France, comme pour La Coop des Masques, qui va seulement chercher en Italie le *melblown*, le précieux tissu filtrant nécessaire à la fabrication.

« Pendant un an et demi, le critère, c'était le prix, le prix, le prix, soupire Christophe Winckler. Même pour les hôpitaux, dont les appels d'offres privilégiaient très largement ce critère. »

Cela fait quelques semaines à peine que l'État semble avoir pris conscience du problème. **Une circulaire** rendue publique jeudi 30décembre, et datée du 15décembre, a été envoyée par le ministère de la santé à toutes les autorités régionales de santé, qui pilotent les hôpitaux. Elle établit que les cahiers des charges devront être plus exigeants sur le respect des normes européennes, sur le contrôle qualité et les stocks disponibles, ainsi que sur le bilan carbone des masques et les délais de livraison.



Christophe Winckler, président de La Coop des Masques. © Photo Dan Israel / Mediapart

C'est le signal que la filière attendait, même s'il n'a pas encore eu d'effet dans les entreprises publiques comme la SNCF ou La Poste: seuls des fabricants européens ou français sont en mesure de répondre aux nouveaux appels d'offres qui commencent à éclore, pour renouveler les stocks des hôpitaux à partir de mars.

Certains marchés ont de quoi assurer l'avenir de ceux qui les emporteront. En région parisienne, l'AP-HP s'apprête ainsi à commander 130millions de masques chirurgicaux et 50millions de FFP2. Ailleurs, les commandes se compteront en millions de pièces, et la coopérative de Guingamp espère bien en obtenir quelques-unes.

En attendant, elle doit déjà livrer au CHU de Rennes 600000masques chirurgicaux dans quelques jours. L'équivalent d'une grosse semaine de production.

Une machine à 4millions d'euros encore en pièces détachées

Depuis septembre, l'entreprise s'est réorganisée et a monté une équipe commerciale pour se constituer un portefeuille de clients solides. « Nous disposons désormais de 150 à 200clients réguliers, hors particuliers, se réjouit Patrick Guillemot. Nous

privilégions les marchés de la santé, du sanitaire et social et de l'agroalimentaire. C'est pour eux que la SCIC s'est créée: à la fin de la pandémie, ces marchés ne disparaîtront pas.»

Petite équipe oblige, les responsables des ventes ont été trouvées parmi les salariées déjà présentes. Séverine Boulaire, l'adjointe commerciale, a été embauchée à l'ouverture en tant que magasinier-cariste. *«Je ne connaissais pas le statut de coopérative, mais j'apprécie beaucoup ce qu'il permet de faire: on peut s'organiser dans le travail comme on le souhaite, être très polyvalents et nos suggestions sont écoutées, témoigne-t-elle. On n'est pas un numéro et on connaît votre prénom.»*

Véronique, sa nouvelle responsable, a quant à elle démarré sur la chaîne de fabrication en tant que conductrice de ligne. Ce mercredi 5 janvier, elle a d'ailleurs retrouvé son poste d'origine, en remplacement d'un collègue cas contact, isolé chez lui. *«Je suis le couteau suisse de la boîte»,* ironise celle qui a d'abord été horticultrice dans le Maine-et-Loire, puis a tenu un bar-tabac et finalement une crêperie dans le sud de la France.

« Nous vendons des boîtes de 50 pièces, mais nous en mettons toujours 51 ou 52, au cas où un masque serait défectueux», glisse-t-elle en remplissant une boîte avec les masques qui sortent par petits paquets de la machine.

« J'habite près de Lannion et j'avais d'autres possibilités d'emploi, mais travailler dans une coopérative est conforme à mes valeurs politiques, affirme Véronique. Et je sais qu'ici, ce n'est pas une usine appartenant à des patrons voyous qui pourraient partir du jour au lendemain avec les machines. Pas de risque de délocalisation.»

À ses côtés, Martine approuve. Elle qui a *«toujours fait de l'intérim, en Vendée et en Bretagne»* apprécie la *«sécurité qu'offre un CDI»*. Même si les ouvriers de l'usine ne touchent pas plus que le Smic.

La Coop des Masques n'a pas fini de se déployer. Dans une autre aile des locaux, sous des bâches en plastique, repose en pièces détachées l'immense machine permettant de fabriquer du matériau *meltblown*, qui rendrait la coopérative autonome des productions extérieures. L'achat, le transport et l'installation de cet outil ont coûté 4 millions d'euros – dont 1,5 million de subventions de l'État, pour qui cette machine fait partie des dix jugées nécessaires sur le territoire.

« Ce n'est pas une petite machine à coudre, sourit le président Christophe Winckler. Mais notre sentiment est que La Coop n'a pas les biceps nécessaires pour la faire tourner toute seule.» La fabrication locale n'absorbera qu'un quart à un tiers de la production de matériau une fois la machine en route.

La recherche de partenariats avec d'autres industriels, afin d'assurer la production et son débouché, est en cours, et pourrait s'accélérer en février, sous l'égide de la préfecture. Si cette nouvelle activité se met en route, elle permettra d'employer une dizaine de salariés supplémentaires. Si tout va bien.

« Je pense que La Coop des Masques est sauvée, mais il faut continuer à être vigilant sur la cohérence entre les paroles et les actes, je crois que tout le monde l'a bien compris, souffle le syndicaliste Serge Le Quéau. Les acteurs qui se sont engagés autour de cette entreprise ont conscience que si elle disparaissait, le coût politique serait énorme.»

Prolonger

Je me suis rendu à Guingamp mercredi 5 janvier. Les interviews de Serge Le Quéau et de Christain Curel ont été réalisées le lendemain par téléphone.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.